Mayotte, futur département français : une situation explosive

04/12/2008 à 16h48

La situation est *“potentiellement explosive”* dans les bidonvilles de Mamoudzou à Mayotte, en raison de la concentration d’une population jeune et démunie, révèle un rapport de la commission des lois du Sénat.

Le rapport souligne que *“de nombreux jeunes sont livrés à eux-mêmes”* dans les zones urbaines (…), et que cette concentration *“apparaît propice au développement d’une délinquance dure”.*

Le phénomène *“est aggravé par les enfants laissés seuls sur le territoire et non déclarés par leurs parents clandestins reconduits aux Comores”*, même s’il semble qu’environ *“80% des mères concernées [reviennent] illégalement à Mayotte dans le mois suivant leur reconduite à la frontière”*.

La délinquance générale a augmenté de plus de 442% en dix ans, et celle de proximité de plus de 179%.

Dans le même temps, la population scolaire a augmenté de 62%. Selon une partie de la population, les étrangers en situation irrégulière sont responsables du sureffectif constaté dans les classes. Selon le vice-recteur, 90% des élèves de l’archipel entrent à l’école sans parler le français.

Assez classiquement, le rapport prône *“un effort financier exceptionnel de l’Etat sur plusieurs années”*, mais également *“l’interdiction de toute nouvelle union polygame”.* Source

Rappelons que d’ici 2 ans l’île de Mayotte devrait devenir le 101e département français. Il est à noter qu’à la différence

d’un DOM, une collectivité territoriale ou un TOM ne bénéficie pas des ASSEDIC, du RMI, de la CAF, etc. Or, Mayotte représente à elle seule la moitié des clandestins comptabilisés en France. (merci à Gag)